

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 17 Septembre 1889

PARTIE OFFICIELLE

La dépêche suivante a été affichée mercredi dans la Principauté :

Château de Marchais, 11 septembre 1889

S. A. S. Monseigneur le Prince Charles III a cessé de vivre hier mardi 10 septembre, à 9 heures 21 minutes du soir.

La Principauté toute entière ressentira cette perte immense avec une bien douloureuse émotion. Elle comprendra, en le partageant, le cruel chagrin du Prince Albert I^{er} et de la Famille Princière, dont les Membres sont tous réunis en ce triste moment au Château de Marchais.

Pour copie conforme :

Le Lt-Colonel Aide de Camp de S. A. S.
L. DE CASTRO.

A l'occasion du décès de S. A. S. Monseigneur le Prince Charles III, le Prince Albert I^{er} a pris le deuil pour six mois à dater du 11 septembre.

Tous les fonctionnaires de la Principauté et les officiers au service de Son Altesse Sérénissime, porteront le deuil pendant trois mois.

Marchais, 14 septembre 1889

Sous l'empire de l'émotion que nous cause la perte de notre Bien-Aimé Souverain, nous ne pouvons aujourd'hui faire autre chose que réunir quelques détails sur les scènes touchantes qui viennent de se passer à Marchais.

Le respect nous invite à ne pas nous étendre sur le deuil de la Famille Souveraine ; il est de ces douleurs filiales et fraternelles qui veulent rester muettes et intimes ; mais il nous sera permis de dire avec quelle pompe digne du Prince qui vient de s'éteindre, ont été accomplies les cérémonies préliminaires aux obsèques solennelles dont Monaco sera le théâtre.

LA CHAPELLE ARDENTE

Vendredi, le Prince défunt, revêtu de son uniforme, portant le Grand Cordon et la Plaque de Son Ordre de Saint-Charles, ainsi que la Plaque de Grand-Croix de l'Ordre de la Légion d'honneur, a été transporté sur un superbe lit de parade dans la chapelle du Château de Marchais, transformée en chapelle ardente.

De chaque côté se tenaient S. Exc. le Gouverneur Général ; le Lt-Colonel Comte d'Orémieux, Aide de Camp ; le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, et M. le Conseiller Bouissou, représentant le Conseil Souverain de révision.

Alors a commencé le défilé d'une population venue de toute la région, désireuse de contempler une dernière fois les traits de son Bienfaiteur. L'émotion et le recueillement qui ont présidé à cette manifestation spontanée disent plus que les paroles l'affection profonde et le respect qui entouraient le Prince Charles III

dans cette résidence où chacun, depuis tant d'années, s'était habitué à venir chercher un appui toujours assuré ou un secours libéralement et délicatement distribué.

LE CORTÈGE

Le concours était immense, ce matin, pour la cérémonie religieuse qui devait être célébrée à la paroisse de Marchais, à dix heures.

Le grand portail et la cour d'honneur du Château avaient été tendus de hautes draperies funèbres rehaussées des armes des Grimaldi, alternant avec le chiffre couronné de l'Auguste Défunt. Le drapeau monégasque, voilé de crêpe, surmontait ces draperies.

Le cercueil du Prince, recouvert du grand étendard de Monaco rouge et blanc, a été porté sur un splendide char funèbre, surmonté de la couronne royale et orné aux angles de drapeaux monégasques. Ce char était attelé de six chevaux richement caparaonnés, conduits en main par des piqueurs en grande livrée de deuil.

Le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant :
La musique de Marchais.

La croix.

La musique de Liesse.

Un maître des cérémonies.

Le clergé précédant S. G. M^{gr} l'Evêque de Monaco, revêtu de ses ornements pontificaux.

Un maître des cérémonies.

Le char, dont les cordons étaient tenus par le Baron de Farincourt ; M. le Chevalier de Lattre, Président du Tribunal Supérieur de Monaco ; M. le Conseiller Bouissou et M. le Maire de Marchais.

Immédiatement derrière le char, les honneurs étaient portés par M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan ; M. le Conseiller d'Etat Saige et M. Ponsard, Sous-Secrétaire des Commandements.

Venaient ensuite les Sœurs du Bon-Secours et les Frères qui ont prodigué leurs soins à l'Auguste Défunt.

La Livrée.

Un maître des cérémonies.

Son Altesse Sérénissime le Prince Albert I^{er}, ayant à sa droite M. le Capitaine de frégate Cordier, Officier d'Ordonnance de S. Exc. M. le Président de la République Française, qui, par un sentiment très touchant, avait voulu donner à la Famille Souveraine un témoignage personnel de déférence et de sympathie.

A la gauche du Prince Souverain, S. A. S. le Prince Louis, Prince Héritaire de Monaco.

Puis venaient S. A. le duc d'Urach-Wurtemberg, ayant à sa droite le Prince Karl d'Urach, et à sa gauche le vicomte de La Morlière, délégué par S. Exc. M. le Ministre des Affaires étrangères, qui avait tenu à marquer lui aussi au nom du gouvernement de la République, par l'envoi d'un représentant spécialement accrédité, à quel point sont toujours étroits les liens d'affection qui, depuis tant de siècles, unissent la France à la glorieuse race des Grimaldi.

Un maître des cérémonies.

La Maison du Prince, en tête de laquelle marchait le Lt-Colonel Comte d'Orémieux.

M. l'Adjoint et le Conseil municipal de Marchais.

M. le Maire et le Conseil municipal de Liesse.

M. le Maire et le Conseil municipal de Sissonne.

Un grand nombre de maires et conseillers municipaux des communes environnantes.

Les invités.

Un maître des cérémonies.

La musique de Sissonne.

La foule recueillie fermant le cortège, qui était escorté par les compagnies de Sapeurs-Pompiers de Marchais, Liesse et Sissonne, commandées par leurs officiers.

A L'ÉGLISE

Le corps de notre Auguste Souverain a été placé dans l'église de Marchais sous un magnifique catafalque flanqué de faisceaux de drapeaux. On y remarquait, entre un grand nombre de couronnes, celle offerte par la commune de Marchais et celle des ouvriers, enfin celle de l'Assistance par le travail, société de bienfaisance de Paris. La magnifique couronne envoyée par la population monégasque a pu être déposée au pied du catafalque.

Les Dames de Saint-Maur et les Religieuses de Marie Réparatrice, de Liesse, s'étaient fait représenter.

La Messe a été chantée en musique par quelques élèves de la maîtrise du Petit-Séminaire de Liesse, sous la direction de M. l'abbé Deville, professeur ; M. l'abbé Caller, également professeur à Liesse, tenait l'orgue.

M. Inkerman a joué d'une façon très remarquable à l'Offertoire, sur le violon, l'Air d'Eglise, de Stradella.

La messe a été chantée pontificalement par M^{gr} l'Evêque de Monaco, assisté de M. Jacquin, Vicaire Général de Soissons, et entouré de M. le Chanoine Pétrot, Curé de Marchais, et son Vicaire ; M. Baton, Archiprêtre de Laon ; M. le Doyen de Sissonne avec tout le Clergé du canton ; M. le Doyen de Marle ; les RR. PP. Jésuites de N. D. de Liesse ; MM. les Chanoines Goder, Berger, Parisot et Jolibois.

Les cinq absoutes ont été données conformément au rituel romain pour les Souverains.

LE RETOUR

A l'issue de la cérémonie, le corps a été reconduit processionnellement au Château par la grande avenue. L'eau bénite a été donnée dans la cour d'honneur par les Princes et toute l'assistance, puis le cercueil a été replacé sur le lit de parade à la chapelle ardente où il restera jusqu'au transport pour Monaco.

Telle a été cette cérémonie qui empruntait surtout à l'émotion et à l'affliction de tous un caractère à la fois grandiose et profondément émouvant. Le Prince Albert avait tenu, en lui laissant une plus grande simplicité et en la bornant aux seules ressources du pays, à reconnaître l'élan spontané de la douleur universellement manifestée à Marchais et dans la contrée.

Son Altesse Sérénissime a accueilli au Château pour le reste de la journée les envoyés et les invités.

Pendant les journées des 11, 12, 13 et 14 septembre, des télégrammes venant de toutes les parties de l'Europe ont afflué au Château de Marchais, apportant le témoignage de sympathie des Souverains et des plus hauts personnages à la famille Princièrè.

On lit dans le *Gaulois* du 10 septembre :

Richelieu et Mazarin

Pour la première fois, on va voir ces deux noms historiques contracter alliance depuis le temps où ces deux grands ministres ont réussi à prendre place parmi la première aristocratie du royaume en combattant cette même aristocratie et en l'amointrissant.

Comment ces deux noms vont-ils s'unir? C'est ce qui peut éveiller quelque curiosité et mérite explication.

Disons tout de suite que le prince Albert Grimaldi, duc de Valentinois, fils et héritier présomptif du prince de Monaco, est fiancé depuis huit jours à la duchesse de Richelieu, veuve, depuis 1880, de Armand Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu et de Fronsac.

Voilà le commencement de l'explication. C'est Mazarin qu'on ne trouve pas. Or le prince de Monaco, actuellement régnant, est le petit-fils d'Honoré IV, qui a épousé, au siècle dernier, Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, dernière héritière du duché de Mazarin, et c'est ainsi que les princes de Monaco sont ducs de Mazarin.

On sait aussi que les princes de Monaco sont d'origine française, descendant d'une vieille famille bretonne, les Goyon-Matignon, substitués aux noms et armes des Grimaldi, en 1715, par le mariage de Jacques-Léonor de Goyon Matignon, comte de Thorigny, avec Louise-Hippolyte, dernière héritière des Grimaldi, princes de Monaco, ducs de Valentinois et marquis des Baux.

Les Goyon-Matignon ont eu plusieurs maréchaux de France, et avaient hérité également par les femmes, du duché d'Estouteville, qui appartenait aux Longueville, descendants de Dunois.

Enfin, le dernier Grimaldi, Antoine I^{er}, père de Louise-Hippolyte, mort en 1731, avait épousé Marie de Lorraine, une des dernières descendantes des Guise, et par elle les princes de Monaco ont hérité du duché de Mayenne.

Parlons maintenant de la duchesse de Richelieu.

Elle est née Alice Heine, fille de M. Michel Heine, aujourd'hui seul chef de la maison Heine qui a succédé à la maison Fould et qui perpétue les grandes traditions d'intelligence et de générosité de ces deux familles.

M^{lle} Alice Heine, qui n'a qu'un frère, aimable gentleman, non marié, a épousé, en 1875, le duc de Richelieu, et en a eu un fils, aujourd'hui âgé de treize ans, pour qui M. Michel Heine fait rebâtir le magnifique château de Richelieu en Touraine, et une fille, Odile de Richelieu, aujourd'hui âgée de dix ans.

M. Michel Heine avait un frère, mort il y a quelques années, M. Armand Heine, qui n'a laissé qu'une fille, aujourd'hui fiancée à son cousin, M. Achille Fould, petit-fils du ministre. M^{lle} Heine habite, en ce moment, avec sa mère, un ravissant cottage à Mægen, sur les bords du lac de Lucerne, et c'est là qu'ont eu lieu ses fiançailles, il y a à peine deux mois.

On nous dit que M. Achille Fould est candidat dans les Basses-Pyrénées, où son cousin germain, le marquis de Breteuil, le vaillant député royaliste, est lui-même candidat, et occupe une si grande position.

A cette famille appartient également M^{me} Heine-Furtado, que le gouvernement a faite chevalière de la Légion d'honneur, pour la récompenser de son zèle et de son dévouement pour les pauvres. M^{me} Heine-Furtado a pour unique héritière la duchesse de Rivoli, qui a eu de son premier mariage plusieurs enfants. Son fils aîné est duc d'Elchingen, et sa fille aînée a épousé le prince Joachim Murat, fils de S. A. le prince Murat.

La duchesse de Richelieu, qui est dans tout l'épanouissement de sa beauté, est une blonde, aux traits fins et aristocratiques. D'une rare distinction et d'une extrême simplicité, elle a tous les goûts d'une femme supérieure. Très bonne musicienne, et peintre à ses moments perdus, elle sait toute notre littérature et a reçu, dans son salon, nombre d'académiciens, parmi lesquels M. Caro était des plus fidèles.

La duchesse de Richelieu, devenue princesse de Monaco, sera l'une des plus gracieuses souveraines d'Europe, souveraine d'un petit Etat, mais enfin, souveraine, car ce n'est, hélas, qu'une question de jours, le Prince Charles III étant à toute extrémité à son château de Marchais, dans le département de l'Aisne, où il vit aveugle et très retiré depuis de nombreuses années.

C'est là qu'ont eu lieu les fiançailles du duc de Valen-

tinnois, son fils, avec la duchesse de Richelieu, il y quelques jours, dans la plus stricte intimité, devant le personnel de la petite cour du prince, la princesse Florestine, veuve du prince Guillaume de Wurtemberg, duc d'Urach, et devant M. Michel Heine, père de la fiancée.

Le fiancé, prince héritier, S. A. S. Albert, duc de Valentinois, est né le 13 novembre 1848.

Sa mère était une Mérode; elle est morte en 1861.

Marié en 1869 à une fille du duc de Hamilton, le Prince a eu de ce mariage un fils unique, le prince Louis, qui est aujourd'hui âgé de dix-neuf ans, et sera le prince héritier.

Le duc de Hamilton avait lui-même épousé une fille de Sophie de Beauharnais, grande-duchesse de Bade, et, par là, le prince Albert était proche parent, par alliance, de Napoléon III et des rois de Saxe et de Roumanie.

Mais ce premier mariage du duc de Valentinois a été annulé en cour de Rome, en 1880, et, le prince, devenu libre, s'est consacré, pendant de longues années, à des travaux scientifiques dans l'Océan Atlantique. A bord de son yacht, en plein Océan, il a sondé le fond de la mer sur de longs parcours et en a ramené les animaux et les plantes les plus étranges qu'il a soumis à l'Institut dans un rapport très remarqué.

Ses travaux sur les courants de l'Océan ont également attiré l'attention des savants, et un article paru dans la *Revue des Deux Mondes*, sous la signature du prince, a montré qu'il cultivait les lettres comme les sciences, avec un égal succès.

Quand aura lieu le mariage? C'est ce qu'il est difficile de dire dans l'état de santé du prince régnant.

Singulière antithèse que celle de ce bonheur qui prend naissance dans ce château où la mort veille au chevet d'un père aimé et vénéré!

Les fleurs sont fraîches et brillantes, et aucune main n'ose les cueillir; le sourire est sur les lèvres et les pleurs dans les yeux. Quel sera le premier voile: celui de la mariée ou celui de la mort?

Le prince Charles III est âgé de soixante et onze ans. Il régné depuis trente-trois ans.

NOUVELLES LOCALES

La dépêche que l'on a lue en tête de ce journal, affichée dès mercredi, a été connue avec la rapidité de l'éclair par tous les Monégasques, et a jeté dans le public un douloureux émoi. Le soir même, à tous les édifices publics, flottait le drapeau national en berne et voilé de crêpe; à toutes les maisons on voyait le pavillon aux couleurs rouge et blanche, cravaté de noir. Les consulats avaient également hissé leurs pavillons en berne.

Le lendemain, en signe de deuil, la plupart des magasins sont restés fermés, et le Cercle des Etrangers n'a pas ouvert ses portes de toute la journée. Les concerts n'ont pas eu lieu mercredi soir ni jeudi.

Enfin, spontanément, tous les entrepreneurs ont, ce jour-là, suspendu leurs travaux.

Cette manifestation des sentiments de la population entière, des résidents comme des sujets du Prince, était surtout imposante par sa touchante unanimité.

Le premier acte par lequel S. A. S. le Prince Albert I^{er} a voulu signaler son avènement à la couronne a été une mesure de clémence.

Par ordonnance du 11 septembre, notre nouveau Souverain a daigné accorder au nommé Jean Giordani remise pleine et entière du restant de la peine à laquelle il avait été condamné par le Tribunal Supérieur.

Le pèlerinage de la paroisse Saint-Charles à N. D. de Laghet s'est accompli dimanche selon le programme qui a été publié et dans l'ordre le plus parfait.

A six heures du matin, les groupes des pèlerins, la confrérie de Saint-Laurent et les congrégations des Enfants de Marie et des Mères Chrétiennes gravisèrent le sentier qui, de Monte Carlo, conduit à la Turbie, au chant de pieux cantiques que répétaient les échos de la montagne. C'était un édifiant spectacle!

Du village de la Turbie, le cortège s'est rendu vers 7 heures au sanctuaire de la Vierge, puis fit pro-

cessionnellement le tour intérieur de l'église. La messe de communion, dite aussitôt, a réuni à la Sainte Table une grande quantité de fidèles. La mort de notre Bien-Aimé Souverain, dont le nom était dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres, donnait à cette cérémonie un aspect plus touchant encore. Chacun priait pour le repos de l'âme de Charles III.

M. le Curé de Saint-Charles a célébré la grand' messe à 10 heures. La maîtrise de cette paroisse a exécuté avec talent la messe de Labat de Serène.

Les vêpres, qui ont eu lieu à 2 h. 1/2, ont de nouveau réuni les pèlerins sous les portiques du sanctuaire.

La procession se reforma ensuite et se rendit à l'église de la Turbie, où fut donné le salut du Très Saint Sacrement.

A six heures, les pèlerins redescendaient la pittoresque colline et, au Carnier, se reformaient en cortège pour rentrer à Saint-Charles où des prières dernières ont été dites pour le Prince Charles III et demandant au Ciel pour Son Auguste Fils, un règne long et prospère.

La bénédiction du Très Saint Sacrement clôtura cette fête imposante qui laissera un durable et salutaire souvenir dans la population de Monte Carlo.

Le représentant du R. P. Supérieur du couvent de Laghet a chaleureusement félicité les organisateurs de ce pèlerinage. « La manifestation de foi et de piété que la paroisse Saint-Charles vient d'accomplir, a-t-il dit, sera inscrite parmi les plus belles pages de l'histoire des pèlerinages de Notre-Dame de Laghet. »

La rentrée du Collège Saint-Charles aura lieu à la date fixée du mercredi 2 octobre prochain.

Le Collège sera dirigé par les Frères de la Société de Marie.

La Messe du Saint-Esprit sera célébrée à la chapelle du Collège, le jeudi 3 octobre, à 8 heures et demie.

M. le Supérieur se tient à la disposition des parents pour tous les renseignements qu'ils pourraient désirer.

Le 12 septembre, un yacht à vapeur italien, *Albatros*, capitaine Parodi, venant de San Remo, appartenant à M. le chevalier Girolamo Rossi, est arrivé à Monaco.

Ce bâtiment, qui a repris la mer le soir même, avait trois hommes d'équipage et jaugeait dix tonneaux.

Suivant l'exemple de la direction des chemins de fer de l'Etat, la Compagnie P.-L.-M. va, sous peu, prendre une excellente mesure.

Tout mécanicien qui aura conduit ses machines pendant deux ans sans aucun accident, aura droit à une prime de 3,000 francs.

C'est d'ailleurs un usage en vigueur sur toutes les lignes américaines.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Mercredi soir, vers 9 heures et demie, les promeneurs de la musique ont été épouvantés par une explosion qui s'est produite rue Saint-Etienne. Voici comment les journaux racontent le fait :

Vers le milieu de la rue, une main criminelle avait placé un tube en fer, long comme un canon de fusil, rempli de dynamite. Dans quel but? Nous espérons que le parquet saura le découvrir. Il ne devait pas y avoir bien longtemps que l'engin avait été mis là lorsqu'il fut aperçu par le nommé Sigaud, dit Bello, cocher, qui était accompagné de deux enfants de 9 à 10 ans, demeurant à l'extrémité de la rue, dans une maison précédée d'une cour.

Ils sortaient de diner, et le reste de la famille père, mère, sœur étaient encore réunis autour de la table.

En voyant le tube, Sigaud se baissa pour le prendre : « Cela me servira de canne », dit-il. Le plus âgé des enfants, par un pressentiment inexplicable, l'engagea à n'en rien faire. « Bah! de quoi as-tu peur? Cela nous sera utile à la maison. » Et il le saisit par un bout.

Il le souleva, puis le laissa retomber sur le sol. Le choc

provoqua l'explosion qui fut formidable. Le cocher reçut la charge dans le ventre ; le plus jeune des enfants a eu une jambe et le pied de l'autre horriblement mutilés. Le second, celui qui avait recommandé la prudence, n'a reçu qu'un clou qui lui a fait à la jambe une très légère blessure.

La famille, qui avait tout entendu, était sortie effarée dans la rue. La mère se précipita au secours de son enfant qu'elle prit dans ses bras. Juste à ce moment, une dame en noir et un monsieur en chapeau gris s'enfuirent. Ils échangèrent quelques mots en passant devant les malheureux parents. Ceux-ci ont négligé de leur demander leur nom et de les arrêter. Ils se rappellent seulement que la femme était toute troublée ; ils sauraient les reconnaître. Nous signalons cette piste, si c'en est une, à l'instruction.

Le cocher est mort le lendemain à l'hôpital. Il avait le ventre enlevé. L'enfant a été porté dans la pharmacie la plus proche qui est celle de la place Saint-Etienne.

La justice a ouvert une enquête.

— Le *Phare du Littoral* annonce que la Municipalité se préoccupe déjà du confort des étrangers qui viendront résider, cet hiver, à Nice. Toutes les rues et places qui aboutissent au Casino Municipal, sont occupées depuis quelques jours par une équipe d'ouvriers qui établissent des passages pavés. C'est là une excellente mesure, grâce à laquelle on pourra enfin se rendre à pied sec, au Casino, les jours de pluie. Rien n'est plus désagréable, en hiver, que cette boue tenace et gluante au milieu de laquelle on était obligé de patavager jusqu'à ce jour.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Ce n'est pas seulement dans le monde officiel et les cercles politiques que la mort de S. A. S. Charles III a produit une vive impression. Le Prince qui vient de mourir et le Prince Héritaire avaient depuis longtemps mérité les sympathies de la nation française, qui a la mémoire du cœur. A l'Exposition, dès qu'on a appris la triste nouvelle, le drapeau Monégasque du Pavillon de la Principauté a été mis en berne, un grand crêpe a été placé au dessus de la porte d'entrée. A l'intérieur, le buste du Souverain qui venait de mourir a été couvert d'un voile noir. Un registre, mis à la disposition des visiteurs, est bientôt couvert de signatures.

Le pavillon a été fermé mercredi dès qu'on a appris la mort de Son Altesse Sérénissime, puis le lendemain et samedi, jour des obsèques à Marchais.

J'ai éprouvé une satisfaction profonde en entendant les conversations que provoquait dans la foule et dans toutes les classes sociales, la vue de cet appareil de deuil. Les témoignages de la plus vive sympathie éclataient de toutes parts. Les uns rappelaient que Charles III était français par le sang et français par le cœur, qu'il avait passé sa jeunesse à Paris, et, qu'au château de Marchais, où il habitait une partie de l'année, il se montrait affable et bon, toujours prêt à soulager toutes les infortunes. D'autres signalaient sa grande affection pour ses sujets qui étaient complètement heureux. D'autres, avec une émotion reconnaissante, disaient qu'en 1870, alors que la France était abandonnée par l'Europe entière, Charles III consentit à ce que son fils, le Prince Héritaire, c'est-à-dire ce qu'il avait de plus cher au monde, servit, avec le grade de lieutenant de vaisseau, sur le navire français la *Couronne*, et ils exprimaient la légitime fierté du père apprenant que le fils, par sa bravoure, avait mérité la croix de la Légion d'honneur. D'autres ajoutaient que le Prince Albert continuerait dignement les traditions paternelles. Ils citaient l'allocution, aussi heureuse dans la forme que dans le fond, qui avait été prononcée par le Prince Héritaire lorsqu'il avait fait récemment les honneurs du Pavillon Monégasque de l'Exposition. On parlait également des titres que le nouveau Prince de Monaco avait à l'estime du monde savant et littéraire, de ses explorations à bord de l'*Hirondelle*, de ses articles si pittoresques de la *Revue des Deux-Mondes*. Car, aujourd'hui, les millions de visiteurs qui ont vu l'Exposition connaissent l'histoire de la Principauté depuis un quart de siècle. Ils ont vu l'exposition Monégasque et se sont fait donner des explications. Ce qui n'était connu, il y a quelques années, que d'une élite, l'est aujourd'hui par les masses populaires. La perte du Prince Charles III a été vivement ressentie même dans les provinces les plus lointaines, et partout, en France, on sait que le fils, comme le père, est un grand ami de notre patrie.

Paris, cette semaine, a été appelé à juger deux manifestations artistiques : la peinture du Panthéon rappelant les

principaux épisodes de la vie de Jeanne d'Arc, par M. Lenepveu, et l'ode intitulée : *Le Triomphe de la République*, de M^{me} Augusta Holmès.

On sait que Baudry avait reçu la commande des peintures du Panthéon consacrées à Jeanne d'Arc. Ce sujet, à la fois décoratif et mystique, le passionnait, et il avait rêvé un ensemble grandiose. Malheureusement, il mourut avant d'avoir pu réaliser ces conceptions, et c'est M. Lenepveu qui a été chargé d'exécuter quatre panneaux, représentant Jeanne d'Arc dans le jardin de la maison paternelle où lui apparaît saint Michel, Jeanne d'Arc au siège d'Orléans, le sacre de Charles VII à Reims, la mort de Jeanne sur le bûcher. Ces quatre panneaux sont d'une sobriété de composition qui ne manque pas de grandeur, d'une grande correction de dessin et d'une bonne coloration. Il faut reconnaître cependant que la figure de l'héroïne est peut-être un peu académique ; elle n'a pas l'élégance charmante qu'aurait su lui donner Baudry, la vigueur dont M. J.-P. Laurens a fait preuve dans la *Mort de sainte Geneviève*, et on voit trop que le peintre a eu peur d'arriver au réalisme de la *Jeanne d'Arc* de M. Bastien-Lepage. Malgré cette légère critique, il convient d'applaudir à l'œuvre de M. Lenepveu qui a un grand caractère et qui prouve une réelle virtuosité de palette.

Le Palais de l'Industrie a été transformé en une salle de spectacle où pouvaient tenir vingt mille spectateurs, afin de donner quelques représentations d'une œuvre musicale à laquelle prennent part douze cents exécutants. On a dépensé pour cette exhibition prodigieuse plus de trois cent mille francs. C'est la municipalité de Paris qui a fait les frais. Une pareille prodigalité serait excusable si l'ode intitulée *le Triomphe de la République*, de M^{me} Augusta Holmès, était un chef-d'œuvre ; ce n'est qu'une œuvre honorable. Je le dis sans vouloir diminuer en rien le mérite de l'auteur des paroles et de la musique, qui ne pouvait faire mieux dans une aussi vaste cadre et dans une salle dont la sonorité est médiocre. En 1867, Rossini a voulu faire un *Hymne à la Paix*, avec accompagnement de canon ; il n'a pas réussi, et son hymne valait moins encore que l'ode de M^{me} Holmès. Cela tient à ce qu'en art il est difficile de dépasser certaines proportions, et qu'en voulant faire trop grand on arrive à faire monstrueux.

Nous avons assisté à un long défilé de vigneron, de moissonneurs, de soldats précédés de la Guerre portée sur un bouclier, de marins suivant la Mer, de travailleurs précédés par le Travail et l'Industrie, etc. Le tout se termine par la présentation d'une femme voilée et enchaînée et par la sortie, par une trappe, d'une grande femme vêtue en République. Dès que la République apparaît, la femme voilée déchire ses crêpes de deuil, brise ses chaînes et laisse apercevoir une robe tricolore. Le tout est parsemé de chœurs variés.

La toile du fond, qui est immense, produit un bel effet et fait grand honneur à MM. Lavastre et Carpezat. J'ajouterai que les acteurs et les chanteurs paraissent microscopiques.

M. Gladstone et M. Edison viennent de quitter Paris. M. Gladstone, sur le quai de la gare, a dit à ses amis qu'il n'oublierait jamais l'accueil qu'on lui avait fait à Paris et les merveilles de l'Exposition. Paris également se souviendra longtemps du remarquable discours que le *great old man* a prononcé dans le banquet qui lui a été offert par ses admirateurs à l'hôtel Continental.

M. Gladstone était assis entre le président du Conseil, M. Tirard, et M. Léon Say ; il avait en face de lui M. Jules Simon. C'est M. Jules Simon qui a porté le toast traditionnel au Président de la République. M. Léon Say s'est levé ensuite et a longuement fait l'éloge du grand homme d'Etat anglais. M. Gladstone parle de l'Exposition et des hommes d'Etat de la République française en termes qui obligent M. Tirard à lui manifester sa reconnaissance.

M. Edison, avant de quitter Paris, a fait remettre en son nom dix mille francs à la ville de Paris pour les pauvres, en ajoutant qu'il avait été profondément touché de l'accueil de tous les Français. Dans la semaine qui a précédé son départ, il lui a été offert deux banquets : l'un par la Société des Ingénieurs civils, que M. Eiffel préside, et l'autre par la municipalité de Paris.

Le banquet de la Société des Ingénieurs civils a eu lieu sur la Tour. M. Gounod était au nombre des convives. Après le banquet on est monté à la dernière plate-forme dans les appartements privés de M. Eiffel. M. Gounod s'est mis au piano et a chanté quelques strophes d'Alfred de Musset qu'il a mises en musique.

La Société des Ingénieurs civils n'a pas le temps de se reposer ; à peine Edison parti, elle a eu à faire les honneurs de Paris à quatre cent cinquante ingénieurs belges

et hollandais, et elle leur a offert une soirée très originale dans son hôtel de la cité Rougemont. Le concert, où se sont fait entendre les Lautars et le chanteur Gibert, était agrémenté d'auditions téléphoniques ; au fumoir, il y avait des projections électriques ; dans un salon du premier étage était installé un moteur à générateur instantané, qui était très regardé.

La Société, à la fin de la soirée, a invité ses hôtes à un banquet sur la première plate-forme de la tour Eiffel, et leur a proposé de leur faire successivement visiter les égouts de Paris, l'Ecole Centralé, les irrigations de Genevilliers, l'usine de Noisiel de MM. Menier et les ateliers du Petit-Bourg de MM. Decauville.

M. Spuller, ministre des affaires étrangères, ne laisse échapper aucune occasion de prouver que ses réceptions sont plus somptueuses que celles de tous ses collègues. Le dîner qu'il a offert aux fils du Khédive était merveilleux. Des roses jonchaient entièrement la table, tandis que des gardénias plantés dans des bambous s'échappaient en gerbes un peu partout ; des guirlandes de roses retenues aux lustres par des rubans, étaient suspendues au dessus de la table dans toute sa longueur.

A signaler également une très brillante réception chez M. Faye, ministre de l'Agriculture, à l'occasion de l'Exposition chevaline. Tous les éleveurs s'étaient rendus à l'invitation du ministre, qui est très sympathique et compte des amis dans tous les partis.

DANGEAU.

Nous apprenons la mort de M. Jules Prével, courriériste théâtral du *Figaro*, qui a succombé cette nuit à la rupture d'un anévrisme, âgé de cinquante-quatre ans.

M. Jules Prével était revenu le soir de Luchon, où il était depuis quelque temps en villégiature.

On a retrouvé son corps à sept heures du matin, dans l'escalier de la maison qu'il habitait, rue Hippolyte Lebas. La Principauté le comptait au nombre de ses hôtes d'hiver.

M. Jules Prével est l'auteur de plusieurs pièces. Une d'elle, *Un mari qui pleure*, est restée au répertoire de la Comédie-Française.

VARIÉTÉS

Le Deuil

L'idée de traduire les sentiments qu'inspire la perte de ses proches par des signes visibles remonte aux origines de l'état social, et se retrouve chez toutes les nations qui ont laissé des souvenirs historiques.

Les peuples à demi sauvages de l'ancienne Asie paraissent avoir sacrifié des victimes humaines sur le tombeau des morts, et il est probable que l'habitude des femmes indoues, de s'immoler sur le bûcher de leur mari est un reste de ces vieilles mœurs. Celles-ci avaient pénétré dans l'Asie occidentale, car on voit Moïse défendant aux Israélites de verser du sang sur les tombeaux : *Et super mortuos non trucidetis carnem vestram* (Lévitique).

Les Egyptiens se rasaient les sourcils lors de la mort de leurs ascendants. Chez les Grecs, lorsqu'une personne tombait frappée par une grave maladie, et qu'il y avait peu d'espoir de la sauver, on suspendait au-dessus et le long des chambranes de sa porte des branches d'acanthé et de laurier, et les parents, empressés autour de la couche, adressaient des prières à Mercure, conducteur des âmes. Quand le malade avait rendu le dernier soupir, on exposait le corps un jour et quelquefois trois (pour bien s'assurer de la mort). Le convoi avait toujours lieu avant le lever du soleil. Le défunt était placé dans un cercueil de cyprès, mis sur un chariot ; autour se tenaient des femmes poussant des gémissements. Les hommes marchaient devant, les femmes derrière, vêtues de noir, précédées d'un chœur de musiciens qui faisaient entendre des chants lugubres.

Chez les Romains, comme chez nous, l'observation du deuil n'était qu'une obligation morale ; l'usage y astreignait les femmes ; il était facultatif pour les hommes. La loi défendait de prendre le deuil des enfants âgés de moins de trois ans. Au dessus de cet âge elles ne permettaient de le porter qu'autant de mois qu'ils avaient vécu d'années, jusqu'à dix ans inclusivement. Dans tout les cas, pour toute espèce de parents, même père, mère ou mari, il ne pouvait dépasser une année.

On distinguait à Rome le deuil public et le deuil privé. Le premier était porté à l'occasion des événements politiques. Dans le cas d'une défaite grave, de la mort subite ou violente d'un personnage cher à la république, le sénat, les chevaliers, le peuple prenaient spontanément le deuil. Souvent c'était une fraction des citoyens, un ordre de l'Etat. Ainsi, quand Manlius fut précipité de la roche

Tarpeienne, une partie du peuple prit le deuil. Lors de la défaite de Cannes, ce furent tous les citoyens.

Le deuil des hommes était léger : il consistait à s'abstenir de paraître dans les banquets et les lieux de plaisir, et à porter un costume au dessous de sa condition. Les femmes étaient astreintes au vêtement noir.

Actuellement, la couleur du deuil est le noir dans presque toute l'Europe, le bleu ou le violet en Turquie, feuille morte en Egypte, le gris en Abyssinie, le blanc au Japon.

Mais la couleur noire ne fut pas toujours la seule dont on se servait en France. Louis XI porta le deuil de son père avec des vêtements de couleur écarlate.

Les militaires ont des règles particulières pour observer le deuil. Au XVIII^e siècle les gardes du corps des rois de France portaient, aux funérailles des souverains, une écharpe noire qui croisait leur bandoulière, mais ils ne la conservaient que pendant la cérémonie funèbre. De nos jours les officiers français portent en signe de deuil, un crêpe au bras gauche et un nœud à l'épée.

Dans la marine, les bâtiments portent les vergues de l'avant et de l'arrière, apiquées à contre-bord.

L'usage exige que les domestiques d'une maison prennent le deuil en noir, lorsque l'un des membres de la famille vient à mourir. Les voitures sont drapées de noir, le crêpe et les tentures complètent la livrée.

L'Eglise emploie la couleur noire pour les décorations mortuaires, mais d'après une décision de la Congrégation des Rites, datée de 1670, les prêtres peuvent, pour le deuil, remplacer la couleur noire par le violet.

Les rois et les cardinaux portent aussi le deuil en violet.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M^e MARS, huissier près le Tribunal Supérieur de Monaco, 12 rue de Lorraine

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi dix-huit septembre courant à neuf heures du matin, dans un magasin sis rue Caroline à la Condamine, il sera procédé par le soussigné à la vente aux enchères publiques d'un fonds de marchand de parapluies et ombrelles, et d'un kiosque en bois de forme carrée et de tous ses accessoires.

Au comptant et 5% en sus des enchères.

L'Huissier, MARS.

Etude de M^e MARS, huissier près le Tribunal Supérieur de Monaco, 12 rue de Lorraine

VENTE SUR SAISIE

Le samedi vingt et un septembre courant à neuf heures du matin, dans la salle de vente Gindre, boulevard Charles III à la Condamine, il sera procédé par le soussigné à la vente aux enchères publiques, de soixante-quinze volumes partitions de musique des meilleurs auteurs et cent volumes environ de romans divers, d'un livre de médecine, d'une petite lorgnette, d'un miroir ivoire, un album, un cadre photographie, une grande malle, etc.

Au comptant et 5% en sus du prix d'adjudication.

L'Huissier, MARS.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 septembre 1889

SANREMO, yacht à vapeur, <i>Albatros</i> , it., c. Parodi,	passagers.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Etourdi</i> , fr., c. Galy,	bois à bruler.
ID.	b. <i>Trois-Sœurs</i> , fr., c. Ricci,
ID.	b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Conte,
ID.	b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,
ID.	b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferréro,
ID.	b. <i>Louis</i> , fr., c. Orizio,
ID.	b. <i>Eclaireur</i> , fr., c. Davin,

CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	ID.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,

Départs du 9 au 15 septembre

A LA MER, yacht à vapeur, <i>Albatros</i> , it., c. Parodi,	passagers.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Trois-Sœurs</i> , fr., c. Ricci,	sur lest.
ID.	b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Conte,
ID.	b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau,
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,
ID.	b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferrero,
ID.	b. <i>Louis</i> , fr., c. Orizio,
ID.	b. <i>Eclaireur</i> , fr., c. Davin,

CANNES, b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	ID.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,

En dépôt à Paris chez Alphonse PICARD

LIBRAIRE ÉDITEUR, 82, RUE BONAPARTE

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

publiés

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE CHARLES III
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Par GUSTAVE SAIGE

Format in-quarto carré, papier vergé, fabriqué spécialement avec filigranes aux armes et chiffre de S. A. S.

Chaque volume, imprimé en caractères elzéviens à Monaco, à l'imprimerie du Gouvernement, est précédé d'une introduction historique.

En cours de publication :

1^{re} Série

DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO DEPUIS LE XV^e SIECLE

Le premier volume, contenant CCLXXX + 716 soit 996 pages, a paru en juin 1888. Il comprend la période de 1412 à 1494.

Le second volume (1494 à 1540) paraîtra incessamment.

(Cette première série comprendra au moins trois volumes.)

En préparation :

2^e Série

LE TRÉSOR DES CHARTES DU COMTÉ DE RETHEL
du XIII^e au XV^e siècle

Recueil de douze cents chartes avec reproductions de sceaux d'après les originaux existant aux archives du Palais de Monaco dans les titres du duché de Rethel-Mazarin. — 1 volume.

3^e Série

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL JACQUES DE MATIGNON
GOUVERNEUR DE NORMANDIE ET DE GUIENNE
(1557 à 1597)

Cette correspondance se compose de près de huit mille lettres reçues par le maréchal pendant quarante années et émanant de Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre et comme roi de France, et des personnages qui ont le plus marqué dans les guerres de religion. — L'ensemble comportera au moins sept volumes.

La publication se suivra à raison d'un volume de 800 à 1,000 pages par année.

Prix de chaque volume : 25 francs

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOUILLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES
ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

Avis aux voyageurs se rendant à l'Étranger

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL (partie étrangère) renferme tous les renseignements nécessaires pour les voyages sur le Continent : services des chemins de fer étrangers ; trains français desservant les frontières ; services franco-internationaux ; billets directs ; itinéraires tout faits ; carte coloriée de l'Europe ; guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes ; etc., etc. Pour se rendre à l'étranger des divers points de la France, le voyageur n'a pas besoin de recourir au volume contenant les services français.

En vente dans les gares et les librairies, et à la librairie Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Prix : 2 francs.

L'Echo de la Semaine, revue populaire illustrée paraissant le dimanche, publiée dans son dernier numéro :

Chronique : Eloge de la pluie, par Raoul Frary. — Semaine politique : Les Fortifications de la Suisse, par Jules Stouklin. — Prose épiscopale. — Les Echos de partout, par Pierre et Paul. — Histoire de la semaine : Vieux Mendiant, par Arène. — Portraits de famille, par Théodore de Banville. — Romans : Miarka, la Fille à l'Ourse, par Jean Richepin. — L'Exposition comique, par Grosclaude. — Voyage au Pays des Bayadères, par Louis Jacolliot. — Pages oubliées : La Vieille Grand'Mère, par Pierre Loti. — Semaine Littéraire, par Félicien Champsaur. — Monologue : Oune Excepcheune, par Charles Leroy. — Semaine dramatique, par Antonin Bunand. — Exposition Universelle, par A. Froment. — Tribunes, finances, jeux, etc.

Prix du numéro, 15 cent. — Un an, 6 fr. (avec prime)

Un numéro spécimen de l'Echo de la Semaine est adressé franco à toute personne qui le demande, 3, place de Valois Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} Emmeline RAYMOND

A dater du n° 40, paraissant le 6 octobre 1889, la Mode illustrée publiera avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques ; la place actuellement réservée au roman sera attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc. ; en un mot la Mode illustrée reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre : seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnées, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions utiles à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro :

Trois mois, 7 fr. -- Six mois, 13 fr. 50 — Un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

La Chasse illustrée, qui paraît tous les samedis dans le format des grands journaux illustrés, est l'organe autorisé, et unique à Paris, des chasseurs et des pêcheurs. Outre la description des divers modes et engins de chasse et de pêche, on y trouve des études pratiques sur le dressage, l'élevage, le repeuplement ; des articles de jurisprudence cynégétique, etc. Des récits de voyages, des romans, des nouvelles, pleins d'intérêt, de nombreuses et magnifiques gravures en font un recueil très littéraire et des plus artistiques.

Prix de l'abonnement : 30 fr. par an, 7 fr. 50 par trimestre. — On s'abonne chez FIRMIN-DIDOT et C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris, et chez tous les libraires et directeurs de poste.

On reçoit gratis, sur demande, un numéro spécimen.